

Département  
de Lot et Garonne



Arrondissement de  
Villeneuve sur Lot

# MAIRIE DE FUMEL

\*\*\*\*\*

## COMPTE RENDU

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU**

**LUNDI 13 AVRIL 2015**

\*\*\*\*\*



# MAIRIE DE FUMEL

\*\*\*\*\*

Téléphone : 05.53.49.59.69  
Télécopieur : 05.53.49.59.67

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2015 ORDRE DU JOUR

\*\*\*\*\*

### ***I. AFFAIRES FINANCIERES***

1. Contrat de location triennale des illuminations de fin d'année entre la société BLACHERE ILLUMINATION et la ville de FUMEL.
2. Admission en non valeur de produits irrécouvrables.
3. Convention de prestation de service pour le contrôle des appareils de défense contre l'incendie avec la société SAUR.
4. Budget de la commune de Fumel : approbation du budget primitif 2015.
5. Budget annexe boutique Château de Bonaguil : approbation du budget 2015.

### ***II. PERSONNEL COMMUNAL***

6. Personnel communal : indemnité de chaussures et de petit équipement au titre de 2015.

### **QUESTIONS DIVERSES**

## **I. AFFAIRES FINANCIERES**

### **1. OBJET : CONTRAT DE LOCATION TRIENNALE DES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE ENTRE LA SOCIETE BLACHERE ILLUMINATIONS ET LA VILLE DE FUMEL.**

**Madame TALET** rappelle qu'en séance du 11 octobre 2012, les membres du Conseil Municipale avaient approuvé le contrat de location triennale du matériel d'illumination entre la société Blachère Illumination et la ville.

Elle propose aux membres de l'assemblée de renouveler ledit contrat pour les années 2015 – 2016 et 2017. Elle précise que cette formule permet de renouveler régulièrement les illuminations proposées.

Le montant annuel de cette prestation s'élève à **2.950,80 € HT**.

Elle donne lecture dudit contrat de location triennale.

**Après avoir entendu cet exposé,  
Le Conseil Municipal,**

- 1. approuve le contrat de location triennale du matériel d'illumination entre la société Blachère Illumination et la ville de FUMEL pour un montant annuel de 2.950,80 € HT.**
- 2. précise que les crédits correspondants sont ouverts au budget de la commune à l'article 6135.**
- 3. précise que le présent contrat concerne les exercices 2015-2016-2017.**
- 4. autorise le Maire ou son Représentant à signer le contrat de location triennale dont un exemplaire est à joint à la présente délibération.**
- 5. constate que la présente délibération a été adoptée par 25 voix, à l'unanimité.**

-----

### **2. OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRECOURVABLES.**

**Monsieur le Maire** expose que Monsieur le Trésorier de Fumel a demandé l'admission en non valeur d'une somme de 11.395,47 € correspondant à des recettes diverses de la commune de Fumel des années 1997 à 2012 déclarées irrécouvrables.

**Après avoir entendu cet exposé,  
Le Conseil Municipal,**

- 1. prononce l'admission en non valeur d'une somme de 11.395,47 euros correspondant à des recettes diverses de la commune de Fumel déclarées irrécouvrables pour les années 1997 à 2012 conformément à l'état justificatif produit par Monsieur le Trésorier de Fumel.**
- 2. Précise que cette opération d'admission en non valeur sera complétée par l'émission d'un mandat de 11.395,47 euros à l'article 6541 du Budget 2015 de la commune.**

**3. Constate que la présente délibération a été adoptée par 25 voix pour, à l'unanimité.**

-----

**3. OBJET : CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE POUR LE CONTROLE DES APPAREILS DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE AVEC LA SOCIETE SAUR.**

**Madame TALET** expose que dans le cadre des vérifications obligatoires biennales des appareils de défense contre l'incendie, la commune de FUMEL a retenu la Société SAUR.

Le précédent contrat prenant fin le 31 décembre 2014, elle propose de renouveler ladite convention les 5 prochaines années afin d'assurer une continuité dans le maintien à niveau des équipements.

Elle donne lecture de la convention de prestation de service de la SAUR pour le contrôle du dit matériel et indique que la prestation sera facturée **62,65 € HT** par poteau et bouche incendie.

Chaque année la commune fera contrôler la moitié des poteaux existants afin de répartir la charge financière.

Elle donne lecture de la convention.

**Après avoir entendu cet exposé,  
Le Conseil Municipal,**

- 1. approuve le contrat de prestation de service pour le contrôle des appareils de défense contre l'incendie entre la commune de FUMEL et la Société SAUR.**
- 2. prend acte que le montant forfaitaire par appareil contrôlé s'élève à 62,65 € HT et que chaque année au budget les crédits correspondants à cette prestation seront ouverts.**
- 3. autorise le Maire ou son représentant à signer au nom de la commune le contrat de prestation de service annexé à la présente délibération.**
- 4. constate que la présente délibération a été adoptée par 20 voix pour et 5 voix contre.**

-----

**4. OBJET : BUDGET DE LA COMMUNE DE FUMEL : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2015.**

**Monsieur le Maire** propose d'adopter le Budget Primitif 2015 de la commune de FUMEL dont la présentation générale est rappelée ci-après en complément du document budgétaire séparé transmis à chaque conseiller, qu'il commente.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	1 171 870,00		1 171 870,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 503 806,00		2 503 806,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	735 924,90		735 924,90
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	105 043,15		105 043,15
67	Charges exceptionnelles	60 800,00		60 800,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	10 000,00	207 579,96	217 579,96
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	136 000,00		136 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		491 509,32	491 509,32
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>4 723 444,05</b>	<b>699 089,28</b>	<b>5 422 533,33</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 422 533,33</b>
--	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		113,33	113,33
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	500 000,00		500 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	1 426 721,44		1 426 721,44
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		30 000,00	30 000,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	27 500,00		27 500,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45..	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	42,47		42,47
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>1 954 263,91</b>	<b>30 113,33</b>	<b>1 984 377,24</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>77 503,33</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 061 880,57</b>
---	---------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	80 000,00		80 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	430 291,00		430 291,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	2 782 272,00		2 782 272,00
74	Dotations, subventions et participations	1 147 394,00		1 147 394,00
75	Autres produits de gestion courante	142 463,00		142 463,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		113,33	113,33
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>4 582 420,00</b>	<b>30 113,33</b>	<b>4 612 533,33</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>810 000,00</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 422 533,33</b>
--	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	96 000,00		96 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	301 268,42		301 268,42
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	350 000,00		350 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		207 579,96	207 579,96
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45..	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		491 509,32	491 509,32
024	Produits des cessions d'immobilisations	15 097,00		15 097,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>762 365,42</b>	<b>699 089,28</b>	<b>1 461 454,70</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>600 425,87</b>
-----------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 061 880,57</b>
---	---------------------

**Après avoir entendu cet exposé,  
Le Conseil Municipal,**

**1. Approuve l'adoption du Budget Primitif 2015 de la commune de FUMEL aux chiffres ci-dessus exposés.**

2. Constate que la présente délibération a été adoptée par 20 voix pour et 5 voix contre.

-----

**5. OBJET : BUDGET ANNEXE BOUTIQUE CHATEAU DE BONAGUIL : APPROBATION DU BUDGET 2015.**

**Monsieur le Maire** propose d'adopter le Budget Annexe de la Boutique du château de Bonaguil dont la présentation générale est rappelée ci-après en complément du document budgétaire séparé transmis à chaque conseiller, qu'il commente.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	46 800,00		46 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétaires			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	861,57		861,57
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>57 661,57</b>		<b>57 661,57</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>57 661,57</b>
	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	4 800,00		4 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45..	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			

3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	35,60		35,60
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>4 835,60</b>		<b>4 835,60</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>0,00</b>
--	--	--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>4 835,60</b>
---	--	--	-----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	15 000,00		15 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>30 000,00</b>		<b>30 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>27 661,57</b>
---	--	--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>57 661,57</b>
--	--	--	------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45..	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			

3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>				
				+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>4 835,60</b>
				+
<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>				<b>0,00</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>4 835,60</b>

**Après avoir entendu cet exposé,  
Le Conseil Municipal,**

- 1. Approuve l'adoption du Budget Annexe de la Boutique du Château de Bonaguil 2015 aux chiffres ci-dessus exposés.**
- 2. Constate que la présente délibération a été adoptée par 25 voix pour, à l'unanimité.**

-----

## **II. PERSONNEL COMMUNAL**

### **6. OBJET : PERSONNEL COMMUNAL : INDEMNITE DE CHAUSSURES ET DE PETIT EQUIPEMENT AU TITRE DE 2015.**

**Monsieur le Maire** expose que le Conseil Municipal accorde chaque année une indemnité annuelle de chaussures et de petit équipement pour le personnel communal conformément à la réglementation en vigueur.

Il propose de renouveler cette mesure au titre de 2015.

**Après avoir entendu cet exposé,  
Le Conseil Municipal,**

- 1. décide d'attribuer au personnel communal l'indemnité de chaussures et de petit équipement prévue par arrêté du 31.12.99.**
- 2. fixe le taux annuel de l'indemnité de chaussures à 32.74 € et du petit équipement à 32.74 €.**
- 3. précise que les crédits nécessaires seront prévus à l'article 64.118 du Budget Primitif de 2015 de la Commune.**
- 4. constate que la présente délibération a été adoptée par 25 voix pour, à l'unanimité.**

-----